

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le mardi 14 novembre 2006

Yves Contassot
Adjoint chargé des espaces verts
Hôtel de Ville
75196 Paris RP

Monsieur le Maire,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier d'avoir accepté le principe d'une intensification de la concertation sur le jardin et d'avoir d'ores et déjà fixé les dates des deux prochaines réunions.

Lors de la réunion de CPC du 7 novembre consacrée au Jardin des Halles, vous avez souhaité que les associations vous adressent une liste des questions qu'elles aimeraient voir traiter lors des prochaines réunions.

Voici les thèmes majeurs que nous avons retenus, volontairement problématisés et présentés de façon ouverte afin de favoriser le débat :

1) Nivellement / insertion dans le quartier / accessibilité / perspective sur Saint-Eustache
Comment concilier la recherche de nivellement du jardin (dont l'objectif devrait être précisé), avec d'une part l'objectif d'insertion dans le quartier et d'accessibilité maximale du jardin, qui suppose des lisières de plain-pied avec les rues et places environnantes, et d'autre part la mise en valeur de l'église Saint-Eustache, joyau architectural de ce site, dont le niveau de construction est plus bas que la partie sud du jardin telle que projetée ?

2) Transit / repos

Comment concilier l'indispensable fonction de transit du jardin, situé à un carrefour entre de multiples axes (notamment nord-sud), et sa fonction de lieu de repos et de tranquillité ?

3) Minéralisation / végétalisation

Comment minéraliser un nombre suffisant de mètres carrés destinés aux voies de transit ou de promenade et permettant « d'épargner » les pelouses, tout en respectant l'objectif de végétalisation maximale ?

4) Fleurir le jardin / Eviter les plates-bandes clôturées

Comment créer un jardin suffisamment fleuri en évitant de clôturer les plates-bandes comme actuellement ?

5) Espaces de jeux ouverts / clos

Quelle répartition prévoir entre des espaces de jeux ouverts et des squares clos ?

6) Animation / Calme

Quel équilibre trouver entre la demande d'animations (jeux d'enfants et d'ados, animations de quartier telles que vide-greniers et fête du Jardin extraordinaire, ou encore hypothèse d'un kiosque à musique) et la nécessité de préserver le calme du jardin ?

7) Présence de l'eau sur tout le jardin / structure de dalle

Comment assurer la présence de bassins et de fontaines sur l'ensemble du jardin, fortement demandée par les usagers, tout en tenant compte des difficultés techniques liées à la structure de dalle ?

8) Activités / préservation des arbres

Comment maintenir la présence des boulistes sous le mail tout en protégeant le tronc des arbres ? Comment réaliser une animation lumineuse du jardin la nuit sans avoir un impact négatif sur la végétation ?

9) La question du maintien du jardin Lalanne devrait, de notre point de vue, faire l'objet d'une réunion particulière dès que le rapport de l'APAVE sera terminé pour :

- établir en premier lieu à quelles conditions ce jardin pourrait être remis aux normes de sécurité,
- étudier l'ensemble des arguments en faveur ou en défaveur de son maintien,
- au cas où ce jardin ne pourrait être maintenu, étudier comment son concept pourrait néanmoins être réutilisé aux Halles.

Merci de nous communiquer à cette fin le rapport de l'APAVE dès qu'il sera prêt.

Pour qu'aucun point ne soit laissé dans l'ombre, nous souhaiterions vivement que le traitement de ces questions puisse être planifié de façon méthodique au cours des réunions de concertation prévues avant la décision concernant le dessin général du jardin.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau, la Secrétaire
Elisabeth BOURGUINAT